

Paul Bourdois : « Oui, on peut investir dans l'immobilier avec seulement 20 000 euros ! »

Conversation de Salon entre Paul Bourdois, co-fondateur de France SCPI, et Ariane Artinian au Salon de l'immobilier et de l'investissement.

[Andreane Meslard](#)



« *Comment investir dans l'immobilier, avec seulement 20 000 euros* », impossible nous direz-vous ? C'est le sujet de la conférence dans laquelle Paul Bourdois, co-fondateur de [France SCPI](#), est intervenu lors du Salon de l'Immobilier et de l'Investissement.

« Vous pouvez le faire en achetant des parts de SCPI, c'est un investissement pertinent, répond Paul Bourdois. Cela donne accès à une base d'actifs qui ne sont habituellement pas accessibles pour les particuliers. Par exemple vous avez les bureaux, les commerces, les entrepôts, les bâtiments logistiques... » cite Paul Bourdois, « et tout cela permet d'avoir une forte rentabilité, entre 4 et 6% de rentabilité moyenne par an et c'est un investissement accessible à partir de 500 euros si on le souhaite ».

Acheter des parts de SCPI, c'est un investissement pertinent. Une [SCPI](#) est une société « qui achète des biens professionnels et qui va gérer ces biens, avec des locataires dedans » explique le spécialiste. Or, investir une part dans ces SCPI permet ensuite de percevoir une part de cette société, un dividende au pro-rata de ce qu'on a investi. « Et il n'y a aucune gestion de locataire à ajouter, ou autre gestion administrative dans des SCPI.

© mysweetimmo/lebedinsky

[Voir plus d'articles](#)